

Promouvoir les gestes qui sauvent

Qu'est-ce que c'est ?

Une sensibilisation aux premiers secours car beaucoup de victimes peuvent être sauvées par des gestes simples que nous pouvons facilement effectuer en attendant l'intervention du médecin, du SAMU ou des Pompiers. Ces gestes simples, sont appelés "les gestes qui sauvent".

Les incontournables :

- ✓ N'oubliez personne ! Permettez à toutes les catégories d'employés de toutes vos entités de participer.
- ✓ Effectuez un bilan quantitatif et qualitatif de l'opération
- ✓ Gardez une trace : photos et verbatims.

Conseils et astuces :

- ✓ Informer les institutions représentatives du personnel (CE et CHSCT).
- ✓ Pas d'obligation de participation.
- ✓ Utiliser des intervenants internes, de l'hôpital local, de la Croix-Rouge afin de réduire les coûts.
- ✓ Impliquer les CHSCT.
- ✓ Permettre aux salariés intéressés de poursuivre par une formation reconnue de type SST, PSC1....

Comment faire ?

J-45 : Définir votre besoin et contacter quelques intervenants internes, ou externes, pour définir le contenu et la durée des séances.

J-30 : Valider le ou les intervenants retenus en étudiant les offres et en validant un planning d'intervention en fonction de leurs disponibilités.

J-25 : Lancer la communication et ouvrir les inscriptions via un fichier partagé ou via la hiérarchie.

J-15 : Faire un bilan des inscrits et éventuellement relancer une communication.

J-10 : Planifier les séances avec le ou les intervenants et communiquer les plannings définitifs.

J-J : Lancer les séances de sensibilisation avec introduction par le responsable EHS et un représentant du CHSCT.

J+5 à J+25 : Bilan et communication post-événementielle : publication des photos et des verbatims.



Budget :



Difficultés :



Durée : 50 à 70 jours en fonction du nombre de salariés